**DEMANDE DE MANIFESTATION D’INTÉRÊT**

**POUR LE RECRUTEMENT D’**

**UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE L’ÉLABORATION D’UN**

**CADRE ORGANISATIONNEL DE GESTION DES RISQUES POUR LE CENTRE AFRICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT EQUITABLE (ACED)**

**(ACBF/REOI/14/24/ACED/SALCA)**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

# **Contexte**

La Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) met en œuvre le programme intitulé « Renforcement du leadership africain pour l'adaptation au climat » (SALCA), qui vise à améliorer les performances des organisations œuvrant dans le domaine de l'adaptation climatique afin de créer un écosystème durable en matière d’adaptation au changement climatique sur le continent africain. Le résultat global attendu du programme est de disposer d'un groupe solide d'organisations basées en Afrique et dirigées par des Africains, capables de formuler la réponse de l'Afrique au changement climatique par le biais d'un dialogue politique efficace, d'un plaidoyer et de la prise en compte d'une voix commune afin de sensibiliser le public et influencer les politiques.

De manière plus concrète, le programme SALCA renforcera la capacité des organisations sélectionnées à jouer un rôle de premier plan dans l'adaptation au climat en améliorant leur efficience, leur efficacité, leur pertinence et leur durabilité, tout en accroissant leurs capacités à développer une culture organisationnelle d'excellence, avec pour objectif global de permettre au continent d'entreprendre les actions nécessaires pour se préparer et s'adapter aux impacts actuels et futurs du changement climatique.

Ledit programme met l'accent sur une approche basée sur les données et les preuves dans sa mise en œuvre, ainsi que sur la sensibilité au genre et l'inclusion sociale en ce qui concerne les stratégies d'adaptation climatique des organisations sélectionnées. Dans le cadre de sa stratégie de mise en œuvre, le programme SALCA appuie les organisations cibles, notamment le Centre Africain pour le Développement Equitable (ACED), dans la mise en œuvre des plans personnalisés d'amélioration des capacités institutionnelles (CICIP). Ces plans visent à relever les défis prioritaires en matière de capacités auxquels sont confrontées les organisations cibles qui œuvrent avec les communautés africaines marginalisées afin de développer des stratégies d'adaptation au climat durables et résilientes.

Le Centre Africain pour le Développement Equitable (ACED) est un « think and do tank » qui se consacre à la promotion du développement équitable en Afrique. ACED établit des partenariats, partage son expertise et développe des solutions durables pour aider les décideurs et les praticiens à prendre des décisions justes, éclairées et inclusives. Dans le cadre du programme SALCA de 4 ans, l'ACBF soutient ACED dans le renforcement de ses capacités en tant qu'institution de recherche, contribuant de manière significative au programme d'action en vue de l'adaptation aux changements climatiques en Afrique. Les objectifs spécifiques de cette intervention sont les suivants :

1. améliorer les systèmes et les processus de l'organisation pour une exécution efficace de son mandat ;
2. renforcer les capacités des ressources humaines ; et
3. renforcer les capacités pour un fonctionnement durable.

ACED intervient principalement dans quatre domaines thématiques : les systèmes alimentaires, l'économie de la nature, l'économie numérique et le développement humain. La particularité de ACED réside dans son approche d’intervention qui combine la production et l'utilisation de données probantes, à l'engagement politique et aux actions pratiques sur le terrain.

Dans un premier temps, l'ACBF a mené une évaluation des besoins en capacités de l'institution entre septembre et novembre 2022 afin de comprendre ses forces et ses besoins. L'évaluation des besoins en capacités de ACED s'est penchée sur les dix domaines clés suivants en matière de capacités institutionnelles : gouvernance et leadership, planification stratégique et innovation, gestion des ressources humaines, gestion financière, planification et mise en œuvre des programmes, gestion des résultats et assurance qualité, communication, gestion des connaissances, mobilisation des ressources, partenariat et infrastructure. Cette évaluation a révélé des faiblesses au niveau de ACED en ce qui concerne la gestion des risques organisationnels.

Pour combler ces faiblesses, ACED, en collaboration avec l'ACBF, recherche les services d'un consultant individuel pour développer un cadre et un manuel de gestion des risques organisationnels pour ACED.

# **Objectifs de la mission**

L'objectif de cette mission de consultation est de recruter un consultant individuel qui collaborera avec ACED à l'élaboration d'un cadre de gestion des risques organisationnels adapté aux besoins et au contexte spécifiques de l'organisation. Le consultant organisera aussi des sessions de formation pour le personnel de l'institution, afin de s'assurer qu'il comprend et utilise efficacement le cadre et le manuel.

# **3. Portée des travaux**

Le consultant effectuera les tâches suivantes dans le cadre de l'élaboration du cadre de gestion des risques :

1. **Évaluation complète des besoins :**

* Collaborer avec le personnel de ACED pour comprendre les objectifs, les opérations et les protocoles de gestion des risques existants de l'organisation ;
* Évaluer la probabilité et l'impact des risques (par exemple, mineur, modéré, grave, critique) et identifier les indicateurs clés à surveiller en fonction de la combinaison de la probabilité et de l'impact d'un risque.
* Identifier les principales parties prenantes et leurs perspectives en matière de risques.

1. **Élaboration d’un cadre de gestion des risques :**

* Elaborer un référentiel de gestion des risques clair et concis décrivant le cadre de gestion des risques organisationnels adapté au contexte spécifique de l'ACED et abordant les points suivants :
* Risque de conformité légale
* Conformité des donateurs
* Risque fiduciaire
* Risque d'information
* Risque opérationnel
* Risque de réputation
* Risque stratégique
* Risque des ressources humaines
* Risque de santé et de sécurité
* Risque de sécurité.
* Fournir des conseils pratiques au personnel à tous les niveaux pour identifier et signaler les risques, procéder à des évaluations des risques et mettre en œuvre des stratégies d'atténuation des risques de manière efficace ;
* Fournir des modèles et des outils pour assurer l'efficacité des activités de gestion des risques.

Le cadre doit inclure une approche claire et systématique pour l'identification et la gestion des risques dans l'organisation. Il doit également inclure le processus de développement du registre des risques et le mécanisme de surveillance applicable pour le suivi des mesures et plans d'atténuation.

De plus, il doit décrire des protocoles de prise de décision et de mise en œuvre précis basés sur cette évaluation des risques, et intégrer un processus de suivi ou d'audit systématique pour assurer une mise en œuvre efficace et l'acquisition de connaissances. En outre, il doit établir des critères pour évaluer l'urgence ou le degré critique des actions afin d'informer les décisions concernant les niveaux de risque acceptables.

1. **Examen et recommandation de logiciels appropriés pour la gestion des risques** : Cela impliquera d'évaluer diverses options de logiciels de gestion des risques pour identifier celui qui est le plus adapté aux besoins spécifiques de ACED pour suivre, analyser et atténuer les risques efficacement. Le logiciel sélectionné doit soutenir les objectifs du cadre, y compris l'outil de registre des risques et les processus d'audit, et faciliter une prise de décision et un apprentissage efficaces.
2. **Identification des risques actuels et futurs dans tous les secteurs de ACED** : Cette évaluation complète des risques garantira le développement et la mise en œuvre d'une stratégie de gestion des risques robuste qui aborde non seulement les défis actuels, mais anticipe également les risques futurs. Cela permettra à ACED de maintenir sa résilience et son adaptabilité dans ses opérations.
3. **Elaboration du manuel de gestion des risques**

* Développer un manuel de gestion des risques clair et concis décrivant le cadre de gestion des risques organisationnels.
* Fournir des conseils pratiques au personnel à tous les niveaux sur la reconnaissance et le signalement des risques, la réalisation d'évaluations des risques et la mise en œuvre de stratégies d'atténuation des risques de manière efficace.
* Fournir des modèles et des outils pour des activités de gestion des risques efficaces.

1. **Formation et renforcement des capacités :**

* Concevoir une formation pour le personnel de ACED impliqué dans la mise en œuvre du cadre de gestion des risques organisationnels ;
* Organiser des sessions de formation dynamiques et interactives pour le personnel de ACED sur le cadre de gestion des risques organisationnels et le manuel développés ;
* Elaborer des mécanismes d'évaluation de la formation destinés à recueillir les réactions des participants et à orienter les futures initiatives de renforcement des capacités ;
* Suivre et évaluer l'efficacité des sessions de formation ;
* Offrir un soutien post-formation aux membres du personnel, y compris l'accès à des ressources supplémentaires, des conseils sur la mise en œuvre des directives du manuel et des éclaircissements sur toute question en suspens ;
* Réaliser une évaluation pour analyser l'impact des sessions de formation sur les compétences du personnel.

Le consultant préparera également des rapports complets documentant le processus, les résultats et les recommandations résultant de l'élaboration du cadre de gestion des risques organisationnels et du manuel, ainsi que des séances de formation conduites.

1. **Méthodologie**

La mission sera menée à l'aide de diverses méthodes telles que, mais sans s'y limiter, les suivantes :

* Effectuer une revue des documents pertinents ;
* Conduire des entretiens avec le personnel de ACED et les parties prenantes concernées ;
* Organiser des réunions de groupes de discussion et des entretiens avec des informateurs clés des membres du personnel identifiés ;
* Préparer les supports de formation et former le personnel de ACED à l'utilisation du cadre de gestion des risques ;
* Utiliser tout autre méthode jugée appropriée pour atteindre les objectifs de la consultance.

# **Livrables attendus**

À la fin de la mission, les livrables qui suivent sont attendus :

* Un rapport de démarrage décrivant la méthodologie et le plan de travail proposé ;
* Un rapport d'évaluation des besoins ;
* Une version préliminaire du document sur le cadre organisationnel de gestion des risques, à des fins d'examen et de révision ;
* Une version provisoire du cadre de gestion des risques organisationnels pour examen et retour d'information ;
* Une version provisoire du manuel de gestion des risques organisationnels pour révision ;
* Des versions finalisées du cadre et du manuel intégrant les observations des parties prenantes ;
* Une déclaration relative au niveau acceptable de risque pour l’organisation ;
* Un plan de formation décrivant les thèmes clés, les activités et la durée des sessions de formation des membres du personnel ;
* Des supports de formation relatifs au cadre de gestion des risques organisationnels, y compris les diapositives de présentation et des documents à distribuer ;
* Un rapport de formation résumant le retour d'information des participants et les recommandations pour les efforts continus de renforcement des capacités.

Les livrables doivent être conformes aux normes de qualité. Le cadre, le manuel les supports de formation et les rapports doivent être illustrés au besoin. La version finale des livrables doivent être soumises au plus tard le 30 octobre 2024. Les livrables attendus et le calendrier provisoire sont présentés dans le tableau 1.

**Tableau 1 :** **les principaux livrables attendus et la date butoir**

| **N°** | **Étapes** | **Date butoir** | **Honoraires proposés (en USD)** |
| --- | --- | --- | --- |
| 1. | Présentation de la méthodologie de travail/du rapport initial. | 15 août 2024 |  |
| 2. | Présentation de la version préliminaire du cadre organisationnel et de la déclaration relative à l'appétence au risque pour examen et retour d'information | 30 août 2024 |  |
| 3. | Commentaires et révision de l'ACED | 10 septembre 2024 |  |
| 4. | Présentation de la version révisée du rapport et validation | 20 septembre 2024 |  |
| 5. | Formation du personnel | Du 20 septembre au 10 octobre 2024 |  |
| 6. | Présentation du rapport et de la version finale du cadre organisationnel de gestion des risques. | 30 octobre 2024 |  |

***\*\*\*NOTE : Veuillez insérer le tableau ci-dessus dans votre proposition financière. Toutes les propositions financières doivent être soumises séparément de la proposition technique et cryptées à l'aide d'un mot de passe.***

1. **Profil académique, expériences, compétences**

Pour répondre aux exigences de cette consultation, le candidat doit/ doit avoir ce qui suit :

**Profil académique et expériences:**

* être titulaire d`un Master en gestion des risques, en administration des affaires, en administration publique ou dans un domaine étroitement lié à la gestion des risques ;
* au moins cinq ans d'expérience dans l'élaboration et la mise en œuvre de cadres organisationnels de gestion des risques, de préférence pour des organisations à but non lucratif ou des instituts de recherche ;
* une expérience avérée en matière d'évaluation des risques, d'identification des menaces ainsi que des opportunités potentielles, et d'évaluation de leur probabilité et de leur impact ;
* une expérience avérée dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies d'atténuation des risques, notamment les stratégies visant à éviter, à réduire, à transférer et à accepter les risques ;
* une expérience avérée de la facilitation de la formation à la gestion des risques au sein d'institutions de développement ou de recherche ;
* d'excellentes compétences en matière de communication écrite et orale en français.

**Compétences et connaissances :**

* une très bonne compréhension des principes et des méthodologies de gestion des risques (par exemple, le cadre COSO, la norme ISO 31000) ;
* une expérience professionnelle dans le secteur du développement ou dans un domaine similaire à celui de l'ACED ;
* une bonne compréhension des risques spécifiques auxquels sont confrontés les groupes de réflexion et les instituts de recherche ;
* d'excellentes capacités d'analyse et de résolution de problèmes ;
* une maîtrise des méthodologies de gestion de projet ;
* d'excellentes compétences en communication et en relations interpersonnelles, avec la capacité de collaborer efficacement avec diverses parties prenantes à tous les niveaux ;
* de solides compétences en rédaction et en révision, ainsi que la capacité d'élaborer des manuels clairs, concis et faciles d'exploitation ;
* une expérience dans la facilitation de sessions de formation et d'ateliers ;
* une bonne maîtrise des logiciels pertinents pour la gestion des risques (le cas échéant) ;
* une bonne maîtrise du français (obligatoire).

**Autres compétences recherchées :**

* une expérience en matière d'évaluation des risques dans un domaine similaire à celui de l’organisation ;
* une aptitude avérée à adapter les cadres de gestion des risques aux besoins spécifiques de l'organisation.

# **Supervision, durée de la mission et rémunération**

La date provisoire de début de cette mission est le 10 août 2024, avec une date de fin prévue pour le 30 octobre 2024 couvrant un maximum de 60 jours calendaires. Le consultant soumettra une proposition financière dans son dossier de candidature relatif à cette mission. La rémunération du consultant exclut les frais de voyage et les indemnités journalières qui seront payés par l'ACBF.

1. **Lieu et modalités de travail**

Cette mission sera principalement réalisée à distance avec quelques missions extérieures, principalement au Bénin. Le consultant peut travailler à partir de son propre bureau ou de celui de la coordination régionale de l’ACED à Cotonou. Le consultant aura accès aux informations pertinentes nécessaires à l'exécution des tâches prévues dans le cadre de cette mission. Le consultant devra disposer de son propre poste de travail (ordinateur portable, Internet, téléphone, scanner/imprimante, etc.) et avoir accès à une connexion Internet fiable.

L’ACED, en synergie avec l’ACBF, examineront les projets de rapports pour s'assurer de leur qualité et fournira un retour d'information sur les livrables. L'approbation des documents et des rapports par l’ACED en tant que livrables sera une condition préalable à tout paiement au consultant.

1. **Langue**

Tous les rapports et documents doivent être présentés en français et anglais.

# **Évaluation**

Les propositions seront évaluées suivant les critères d’éligibilité du consultant recherché.  Le comité d'évaluation technique examinera les propositions techniques en fonction de leur conformité aux termes de référence, avec une note technique minimale requise de 70 points. L'évaluation des candidatures sera basée sur les critères présentés dans le tableau 2 ci-dessous :

**Tableau 2 : critères d’évaluation et pondération**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **N°** | **Critères** | **Points maximum** |
| 01 | Être titulaire d`un Master en gestion des risques, en administration des affaires, en administration publique ou dans un domaine étroitement lié à la gestion des risques | 15 |
| 02 | Au moins cinq ans d'expérience dans l'élaboration et la mise en œuvre de cadres organisationnels de gestion des risques, de préférence pour des organisations à but non lucratif ou des instituts de recherche | 30 |
| 03 | Expérience avérée en matière d'évaluation des risques, d'identification des menaces ainsi que des opportunités potentielles, et d'évaluation de leur probabilité et de leur impact | 20 |
| 04 | Expérience avérée dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies d'atténuation des risques, notamment les stratégies visant à éviter, à réduire, à transférer et à accepter les risques | 10 |
| 05 | Expérience avérée de la facilitation de la formation à la gestion des risques au sein d'institutions de développement ou de recherche | 10 |
| 06 | Excellentes compétences en matière de communication écrite et orale en français | 15 |
|  | **Total** | **100** |

1. **Procédure de soumission du dossier de candidature**

Les consultants individuels intéressés sont priés de soumettre leur candidature avec l'objet marqué Processus de DP N° : **ACBF/REOI/014/24/ACED/SALCA** « Consultant pour l'élaboration d'un cadre organisationnel et d'un manuel de gestion des risques pour l'ACED » à l'adresse électronique [submission@acbf-pact.org](mailto:submission@acbf-pact.org)  au plus tard à **17h00 (heure locale de Harare), le 2 Août 2024.**

Le dossier de candidature doit comprendre :

* + une lettre de motivation indiquant les qualifications du consultant ;
  + une proposition technique adressée à l'ACED, interprétant les termes de référence et décrivant la méthodologie et le processus de la consultance, le niveau d'effort requis pour mener à bien la mission, ainsi qu'un plan de travail pour l'exécution de la mission ;
  + une brève présentation du consultant ou des compétences ainsi que l'expérience qu'il apporterait à la mission ;
  + le curriculum vitae du consultant ;
  + des copies de deux missions similaires entreprises au cours des cinq dernières années et les coordonnées des clients, ainsi que les coordonnées de trois personnes de référence issues d'organisations qui vous ont récemment confié un travail similaire ou connexe au cours des cinq dernières années ;
  + **une proposition financière avec un mot de passe crypté**: Les propositions financières doivent inclure une ventilation détaillée des coûts des services proposés conformément au **Tableau 1**.